

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°48 /AONO/ADC/CIPM/2023 DU 14 / 12 /2023

**POUR L'ENTRETIEN MENAGER DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT
INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.**

FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A, EXERCICES 2023 et suivants, ligne 62412000.

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution de son Plan d'Actions 2023, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'entretien ménager de l'aérogare-passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.

2. CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en :

- Le nettoyage et l'entretien des sols ;
- Le nettoyage et l'entretien des murs ;
- Le nettoyage et l'entretien de l'ensemble des baies vitrées et vitrerie persienne sur les faces ;
- Le nettoyage des enseignes lumineuses ;
- Le nettoyage et l'entretien des passerelles télescopiques ;
- Le nettoyage et l'entretien des terrasses, esplanades et parking automobiles plein air ;
- Le nettoyage et l'entretien des rideaux, tissus, mobilier de bureaux, etc...

Le prestataire fournira la main-d'œuvre, les matériels et équipements nécessaires à l'exécution des prestations pour rendre les locaux permanentement propres et sains conformément aux normes les plus strictes en matière d'hygiène publique et de mesures environnementales (auto laveuses, mono brosses, chariots de lavage, échafaudage, aspirateurs pour moquettes etc.).

Le prestataire sera appelé à s'organiser pour assurer la propreté en permanence (H24) dans l'aérogare passagers.

Les détails sont contenues dans les Termes de Référence.

3. DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution des prestations est de **vingt-quatre (24) mois (Exercices 2023 et suivants)**. En effet le marché qui sera passé à l'issue de cette consultation comportera une tranche ferme de douze (12) mois et une tranche conditionnelle de douze (12) mois.

4. ALLOTISSEMENT

Les prestations sont constituées en un (01) seul lot.

5. COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue de l'étude préalable est de **cent millions (100 000 000) Francs CFA TTC par an.**

6. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun, et spécialisées dans le nettoyage professionnel et de l'entretien des grandes surfaces (supérieures à 15 000 m²).

7. FINANCEMENT

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercices 2023 et suivants, ligne 62412000.

8. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **quatre millions (4 000 000) F CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.**

9. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, Tél. 222 23 36 02, postes 359/335, dès publication du présent avis.

10. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02**, **postes 359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert dans les agences BICEC :Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

11. VISITE DU SITE

Pour une meilleure appréciation des prestations à exécuter, il est prévu une visite guidée du site à l'attention des soumissionnaires le **21 / 12 /2023 à partir de 11 heures**. Point de rencontre : Secrétariat du Directeur de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.

12. REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, au plus tard le **08 / 12 /2023 à 12 heures** ; et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 48/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 14/12/2023

POUR L'ENTRETIEN MENAGER DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

13. RECEVABILITES DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans recours.

14. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **08 / 12 /2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare-passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

15. EVALUATION DES OFFRES

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

15.1 Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme (confére RPAO, Enveloppe administrative page 27) ;
- b) Dossier financier incomplet (confére RPAO, Enveloppe financière page 27) ;
- c) Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le MINMAP (voir modèle en annexe à joindre dans le dossier technique) ;
- d) Une note technique inférieure à dix-sept (17) ou sur vingt-deux (22) pour l'ensemble des critères essentiels ;
- e) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- f) Non production d'une preuve de possession ou de location à long terme d'une auto laveuse autoportée ;
- g) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections arithmétiques de son offre financière ;
- h) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- i) Absence de police d'assurance Responsabilité Civile Chef d'entreprise ;
- j) Etre titulaire d'un contrat en cours d'exécution ou réalisé au sein de la société ADC S.A avec des performances peu satisfaisantes et ayant déjà fait l'objet d'une mise en demeure ou d'un constat de défaillance ;
- k) N'avoir pas réalisé au cours des trois dernières années une prestation similaire dans un ERP d'une superficie égale au moins à 15 000 m².

15.2 Critères essentiels

- | | |
|--|-----------|
| 1) Références en prestations d'entretien ménager ou similaire dans les ERP : | oui/non ; |
| 2) Moyens matériels et logistiques : | oui/non ; |
| 3) Personnel technique d'encadrement : | oui/non ; |
| 4) Note méthodologique : | oui/non ; |
| 5) Capacité financière : | oui/non ; |
| 6) Attestation de visite de site : | oui/non ; |
| 7) Preuves d'acceptation des conditions du marché | oui/non ; |
| 8) Présentation des offres : | oui/non ; |

Une grille d'évaluation détaillée est jointe en annexe au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

16. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **soixante (60) jours** à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. ATTRIBUTION DU MARCHE

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

18. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02, postes 298/414.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;
- CONAC : 222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;
- Numéro vert CONAC : 1517.

Ampliations

- MINMAP (pour information) ;
- ARMP (pour information) ;
- Conseil d'Administration (pour information) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- DM (pour information) ;
- DX.NSI (pour affichage) ;
- DG.M (pour archivage) ;
- Service courrier (pour affichage) ;
- Site internet ADC SA (www.adcsa.aero).

